

Risque routier professionnel & entretien du véhicule

Un contrôle et un entretien réguliers des véhicules permettent de limiter les accidents routiers et par conséquent de mieux protéger les salariés d'une entreprise



Prévention des risques professionnels

ORGANISER L'ENTRETIEN

Pour optimiser la maintenance, surtout pour les entreprises qui ont une flotte de véhicules, quelques règles sont à suivre :

- ▶ Désigner un responsable du parc de véhicules.
- ▶ Planifier les entretiens des véhicules.
- ▶ Mettre en place un carnet d'entretien pour chaque véhicule.
- ▶ Inciter à une remontée des dysfonctionnements à l'aide, par exemple, de fiches d'observation remises aux utilisateurs des véhicules (voir p. 3).

- ▶ Adapter la périodicité des contrôles aux conditions d'utilisation des véhicules.

Si les salariés utilisent leur véhicule personnel pour leur mission professionnelle, une compensation pécuniaire peut être proposée pour l'entretien de leur véhicule.

TOUR D'HORIZON DES PRINCIPAUX CONTRÔLES



LE NIVEAU D'HUILE

- ▶ Le contrôler au moins une fois par semaine.
- ▶ Au moment du contrôle, la voiture ne doit pas être garée en pente, mais sur un plan parfaitement horizontal, et le moteur doit être à l'arrêt depuis au moins un quart d'heure.
- ▶ Sur la jauge, le niveau optimum est proche du maximum, mais ne doit pas le dépasser.
- ▶ Si vous remarquez une petite consommation d'huile entre deux contrôles, il n'y a pas lieu de s'inquiéter. Mais si la baisse du niveau est trop importante, il y a sûrement une anomalie qui doit être corrigée.

LE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

- ▶ Il doit toujours être entre le niveau mini et le niveau maxi de la jauge pour éviter tout risque de surchauffe du moteur.

- ▶ Pour vérifier le liquide de refroidissement, il faut attendre que le véhicule soit à l'arrêt depuis un moment pour que le moteur soit froid.

- ▶ Si vous observez une durite endommagée, n'attendez pas pour la remplacer pour éviter toute fuite importante.

LE LIQUIDE DE FREINS

- ▶ Il doit être entre le niveau mini et le niveau maxi de la jauge. S'il est tout proche du mini, une usure des plaquettes est à craindre. S'il est en dessous du mini, il s'agit d'une fuite dans le circuit hydraulique. Dans les deux cas, il faut faire vérifier sans attendre son système de freinage.

LES ESSUIE-GLACE

ET LE LAVE-GLACE

- ▶ Si vous remarquez des traces sur le pare-brise, vérifiez que vos essuie-glace sont en bon état.
- ▶ Il est important d'avoir toujours un niveau de lave-glace suffisant (utilisez un liquide anti-gel pour la période hivernale).

LES ÉCLAIRAGES

- ▶ Vérifiez régulièrement les ampoules des phares et des clignotants. Si une ampoule est grillée, elle doit être changée ! Et ayez toujours une boîte avec des ampoules de rechange.
- ▶ Contrôlez également les optiques de vos feux. Si vous constatez une fêlure, attention : de l'eau pourrait s'infiltrer !

L'USURE DES PNEUS

▶ Dès que les indicateurs d'usure, situés en fond de sculpture, affleurent la surface de la bande de roulement, il faut changer le pneu.

▶ Même si ces indicateurs ne sont pas au stade maximum d'usure, pensez à réduire la vitesse sur sol mouillé. En effet, moins les sculptures du pneu sont profondes, moins le pneu évacue l'eau.

▶ Vérifiez également qu'il n'y ait pas de coupures ou boursouflures sur la bande de roulement ou sur les flancs extérieurs et intérieurs.

LA PRESSION DES PNEUS

▶ Pour connaître la pression idéale de gonflage, reportez-vous au manuel d'utilisation de la voiture et sur l'étiquette constructeur à bord du véhicule.

▶ Il y a toujours un peu d'air qui s'échappe des pneus. Ayez donc le réflexe de vérifier régulièrement la pression, tous les mois par exemple.

▶ C'est à froid que l'on doit vérifier la pression des pneus, soit une heure après l'arrêt du véhicule.



EXEMPLE D'UNE FICHE D'OBSERVATION

À remplir par le conducteur

Nom

Prénom

Immatriculation

Kilométrage

Date du contrôle

Signature

L'entreprise autorise le véhicule à circuler

Date

Signature

Contrôle à faire => 1 fois/mois

Pare-brise

BON

MAUVAIS

Anomalies

Carrosserie

Voyants du tableau de bord

Balais d'essuie-glace

Rétroviseurs

Plaques d'immatriculation

Feux de position

Feux de croisement

Feux de route

Feux de détresse

Clignotants

Feux stop

Propreté/rangement de l'habitacle

Niveau d'huile

Niveau de liquide de refroidissement

Niveau de liquide lave-glace

Niveau de liquide de freins

Pression des pneus

État/usure des pneus

Gilet, triangle, constat amiable, etc.

Réparation

Le

Par

EN SAVOIR PLUS

Pour toute question, contactez votre Médecin du travail ou l'équipe pluridisciplinaire de votre Service de Santé au Travail



Source : sensibilisations au risque routier d'Expertis

présan**se**

PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR-CORSE

Retrouvez-nous sur

